Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 70 (1962)

Heft: 3

Quellentext: Le séjour à Lausanne (1796-1800) de Jean Finiels, élève du Séminaire français

Autor: Finiels, Jean

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le séjour à Lausanne (1796-1800) de Jean Finiels, élève du Séminaire français

Nous avons déjà publié dans un recueil de Textes et Documents relatifs à l'histoire des Eglises Réformées en France (période 1800-30) [1], *des extraits des souvenirs, fort curieux, du pasteur cévenol Jean Finiels (1776-1849)* [2]. *Il nous a été demandé de donner à la* Revue historique vaudoise *le texte intégral de ce qu'il a écrit touchant son séjour à Lausanne au « séminaire français ». Nous n'y joignons que les notes indispensables (que M. Louis Junod a bien voulu compléter en ce qui concerne les hommes et les choses du pays de Vaud).*

Il est, croyons-nous, inutile de signaler longuement l'intérêt de ce témoignage. Il contribue à faire revivre la vie des étudiants français au « séminaire », encore si imparfaitement connu. Par ailleurs, c'est, sur lui-même, la « déposition » — sincère semble-t-il en dépit de quelques effets un peu littéraires — d'un jeune « proposant » originaire des Cévennes, dans une époque également très mal connue, celle qui suivit immédiatement la Révolution [3].

Certains aspects de cette « déposition », pensons-nous, étonnneront le lecteur. Ils nous paraissent moins étonnants (nous sommes probablement le chercheur qui connaît le moins mal la période dans laquelle vécut Finiels). Il convient cependant de bien marquer que Finiels a été un pasteur très médiocre tant par sa culture (elle semble avoir été presque nulle avant Lausanne, et, même après, avoir reposé sur quelques manuels) [4] *que par ses qualités proprement pastorales : à la limite de ce qui pouvait être accepté sans scandale*

---

[1] Genève (E. Droz) et Paris (Minard), 1962, 8°, 398 p. (extraits aux p. 197-209 et 293-294).

[2] Le manuscrit est entre nos mains ; il a fait partie précédemment des papiers de feu le pasteur Georges Serr ; il était parvenu, semble-t-il, dans la famille Serr par un de ses ancêtres, le pasteur Abeille Hugues, qui exerça à Aulas (Gard), tout près d'Aumessas où Finiels fut fort longtemps pasteur.

[3] Nos propres travaux (notamment nos thèses de doctorat ès-Lettres) se sont efforcées de l'éclaircir quelque peu : le sujet reste cependant très incomplètement connu.

[4] Il cite souvent ses « sources littéraires ».

dans les moins exigeantes des Eglises françaises. Son « autoportrait » ne doit pas être regardé comme le type du pasteur français, même dans sa propre génération.

Du point de vue matériel, nous avons respecté l'orthographe de Finiels, renonçant à parsemer son texte de (sic!) à chacune de ses incorrections orthographiques ou grammaticales; la seule modification que nous nous soyons permise, c'est de mettre une ponctuation usuelle et d'employer les majuscules à la moderne. Les parenthèses sont aussi de Finiels. Par contre les passages entre crochets [ ] sont des phrases ou membres de phrases que Finiels avait rajoutées dans les marges ou dans les interlignes, lors, semble-t-il, d'une révision de son manuscrit, après la première rédaction qui date (l'auteur l'indique lui-même) de 1814 à 1819; nous les avons introduits dans le texte à l'endroit qui nous a paru le moins illogique. Les indications (p. 23), etc., indiquent le début des pages du manuscrit.

DANIEL ROBERT.

(p. 23). En partant de Genève [1], je fus coucher à Rolle, le lendemain dejeuner à Morges et enfin j'arriva à Lausanne environ midi le 19 9bre 1796. J'y trouva Mr Castel [2] qui était arrivé depuis cinq à six jours. Il me fit faire de suite connaissance avec tous les séminaristes français [qui était seulement au nombre de sept, savoir : MM. Fort, Feyne, Tromparent, Martin, Gabriac, Castel, et moi] [3], me procura un logement, prévint Mr le président du Comité de notre Séminaire de mon arrivée [ce comité était composé de cinq membres, savoir MM. Desbons, président, Durand, professeur en morale, Levade, professeur en théologie, Verray professeur en langues et en belles-lettres, Bugnion aîné l'inspecteur [4]] et à deux heures apres midi je fus reçu par le dit Comité au nombre des étudiants du dit Séminaire.

---

[1] Le 17 (ou 18) novembre 1796. Le passage concernant le bref séjour de Finiels à Genève a été publié dans nos *Textes et Documents...*, p. 198.

[2] Castelviel (ou Châteauvieux), qui devait voyager avec Finiels, mais en avait été empêché par des circonstances accidentelles (sur ce pasteur, consulter *Les Eglises Réformées en France, 1800-1830,* index des pasteurs).

[3] Sur ces pasteurs (seul Martin n'exercera pas), voir l'index des pasteurs des *Eglises Réformées...*, au nom correspondant.

[4] François-Louis de Bons (1723-1797), professeur de théologie à l'Académie de Lausanne de 1761 à sa mort. Jacques-François Durand (1727-1816), d'Alençon, professeur au séminaire français de Lausanne dès 1776, à l'Académie de Lausanne

[*Comment je fus reçû par le Comité du Séminaire français.*]

Je ne dois pas oublier de dire ici que les respectables membres du susdit Comité, après avoir fait lecture des lettres de recommandation et de toutes les bonnes attestations que Mr Castel ou moi leur avions remis nous accueillirent fort amicalement, nous louerent (p. 24) beaucoup du désir que nous avions d'entrer dans la cariere du St Ministère et d'y perseverer malgré tous les obstacles qui s'étoient opposés à nos pieux desseins [1] ; nous donnerent de sages avis sur la maniere de bien employer notre temps pour faire des progrès dans l'étude ; et nous exhorterent d'un ton paternel à mériter toujours leur estime et leur amitié ainsi que celle de tous ceux qui nous avoient déjà témoigné un bien tendre intérêt, nous rappelant en même temps les motifs qui devoient nous y porter, ce que nous leur promimes de faire, les priant aussi d'un ton fort emu de nous continuer leurs bonnes attentions, après quoi nous nous séparames fort satisfaits les uns des autres [Voyez à mon Recueil de discours et Morales sur divers Sujets, 1er livre, page 14-17] [2].

Le premier logement que j'occupa et la dépense ordinaire que je faisais par mois.

Le logement que m'avait procuré Mr Castelviel était chez Mme Vve Descombes [3] à la Cité devant, où il était aussi logé lui-même [4]. Nous occupions chacun une chambre garnie, lui au 3e étage, moi au 2e pour la rente desquelles nous donnions 12 fr. par mois argent de France. On nous fournissait aussi

---

dès 1785. David Levade (1750-1834), professeur au séminaire français, puis à l'Académie de Lausanne. François-Louis-Benjamin Verrey (1761-1834), pasteur, professeur au séminaire français dès 1788. Charles-Pierre-Louis-Antoine Bugnion (1743-1811), pasteur. — *(Note de L. Jd.)*

[1] En 1796, la reconstitution des Eglises Réformées en France après la triste période de la Terreur commençait à peine (Voir nos *Eglises Réformées...*, p. 31-33).

[2] Nous n'avons pas retrouvé ce recueil. Finiels y avait, pensons-nous, consigné ses résolutions après l'entretien avec le Comité.

[3] Probablement Marie-Louise Schmidt, veuve du châtelain de l'Evêché Jean-Samuel Descombes, mort à Lausanne le 2 novembre 1786, à l'âge de 65 ans (A.C.V., Eb 71/47, folio 130.). La Veuve Descombes mourra elle-même à Lausanne le 11 juillet 1816, à l'âge de 89 ans. (A.C.V., Eb 71/50, p. 36), trois ans après la mort de deux de ses filles dont il sera question plus bas. *(Note de L. Jd.)*.

[4] A Lausanne, les étudiants français ont de tout temps été logés dans des familles (le terme « séminaire » ne doit pas tromper).

l'étancille [1] dans la meme maison pour autres 9 fr. par mois [2]. Nous (p. 25) tenions [3] nous memes notre pain, notre viande, notre vin, notre bois pour l'hiver, et le tout venait au prix de 40 ou 45 fr. par mois, ce qui était un peu cher, mais du moins nous avions le plaisir d'être bien traités, bien logés et chez de fort honnêtes gens. [Nota. Nous avions coutume de nous lever à 6 ou 7 heures du matin, de déjeuner avec du caffé au lait à 9 heures, de diner avec la soupe et le bouilli à un heure après midi, de souper avec une salade et quelque ragout à 8 heures de soir, et de nous coucher à 10 heures.] Le Comité nous faisait alors une pension de 50 fr. par mois [4], au moyen de laquelle nous pouvions nous entretenir raisonnablement, mais ne pouvions faire aucun épargne malgré toute l'économie possible [5] parce que tout était alors dans ce païs d'un prix exorbitant [le pain y était à 8 s. la livre, la viande à 10 s., le vin à 15 s., etc., etc.] par l'effet de l'entrée recente de beaucoup d'émigrés français, et du manque de beaucoup de denrées de premiere nécessité qu'on ne pouvait faire venir des etats voisins à cause de la guerre . . . . . [6]

(p. 27) *A quelles études je m'occupa d'abort.*

Les études où je commança de me livrer après mon arrivée à Lausanne eurent pour objet la grammaire française, la théologie, la morale, la logique, la rhetorique et l'histoire. On aurait voulu me faire apprendre les langues mortes, mais comme je n'avais aucun goût pour cette etude, et que d'ailleurs j'étais déjà dans un âge trop avancé pour pouvoir me flatter d'y faire de progrès [7]

---

[1] Le manuscrit porte très clairement ce mot. Il s'agit apparemment d'une mauvaise compréhension du terme « ustensile » ; le sens semble certain : frais de cuisine.

[2] La lecture « 19 fr. » serait également possible ; nous l'éliminons car elle ne cadrerait pas avec les autres prix indiqués.

[3] Probablement une tournure dialectale (nous ne savons pas le languedocien, mais nous en jugeons d'après le castillan).

[4] Il s'agit probablement ici d'argent *de Suisse*, car les dépenses des étudiants, indiquées ci-dessus, dépassent largement le chiffre de 50 francs.

[5] Pour les étudiants du Midi, presque toujours de milieu très modeste, cette question de la dépense à Lausanne (plus tard, à Genève) était une source de scrupules. Voir dans nos *Textes...*, p. 251 n. 8, une citation curieuse, de Levade, à ce sujet.

[6] Nous omettons (p. 25-27) un paragraphe : « Substance des lettres que j'écrivis à diverses personnes après mon arrivée à Lausanne ».

[7] Finiels avait vingt ans passés. Voir ci-après la note 2 de la p. 117.

(n'ayant pas eu jusqu'alors la faculté d'en acquerir aucune notion) je pria Mr le président du Comité [Mr Desbons] de m'en dispenser, ce qu'il fit mais avec peine, et en me disant que j'en serai faché un jour ; ce qui a été vrai, car en effet j'ai eu (p. 28) souvent du regret de n'avoir pas appris ces langues, surtout le latin et le grec [non seulement par rapport à moi mais aussi par rapport à mes enfants à qui je les aurai apprises si je les avais sçues [1]]. Toutefois comme je sçavais que je n'avais pas trop de temps pour apprendre les autres sciences qui me paraissoient très néessaires ; que sans la connaissance des langues on pouvait être de bons predicateurs, et que cette etude ne doit pas être commencée après l'adolesçance, surtout lors qu'on a besoin de vaquer aussi a d'autres occupations serieuses, ou d'acquerir d'autres connaissances encore plus utiles ; tout cela joint à l'antipathie que j'avais pour cette étude, antipathie fondée sans doute sur l'ignorance totale où j'en étais à l'âge de 19 ans [2], ne me permit point de sentir la force des raisons qu'alleguoient Mr notre président pour m'y déterminer. Heureux du moins ceux qui peuvent s'y livrer dans un âge tendre, et en sentir l'utilité de bonne heure ! [3]

Quels étoient mes professeurs et les leçons auxquelles j'assistai.

Mes professeurs au Seminaire français [comme ceux de mes condisciples] étoient : MM. *Durand,* pour la Morale, (p. 29) la logique et l'histoire ancienne ; *Levade,* pour la théologie et l'histoire eclésiastique ; *Verrai,* pour la Grammaire et la Rhétorique. (MM. *Bugnion* l'ainé de derrière la Cité étoit l'inspecteur du Seminaire. Son frere de la rue St Jean, [4] et *Chavannes* père [5] de la Cité-devant étoient membres adjoints du Comité).

---

[1] De nombreux textes français de l'époque impériale indiquent que l'ignorance du latin « ridiculisait » quelque peu certains pasteurs vis-à-vis du clergé catholique. Par contre, dès que les études se firent de façon régulière, les pasteurs furent tous bien plus instruits que la masse des prêtres catholiques.

[2] Finiels semble ici se rajeunir un peu. Selon sa propre déclaration faite en 1828 (Paris, Arch. Nat., F19 10346), il était né le 15 septembre *1776.*

[3] Noter ce développement, le souci de « justification » qu'il respire. Entre 1796 et le moment où Finiels écrit (vers 1814-19), le niveau culturel moyen des pasteurs français s'était très notablement élevé. Cf. la note [1].

[4] Jean-Frédéric Bugnion (1747-1807), pasteur à Lausanne.

[5] Emmanuel-Louis Chavannes (1725-1800), pasteur à Lausanne de 1766 à 1800. — *(Notes de L. Jd.)*

[*Mérite de ces professeurs et en particulier de Mr Durand.*]

Tous ces respectables Messieurs, dont les uns avaient longtemps, et les autres le faisait encore, exercé avec beaucoup d'honneur l'auguste vocation de pasteur, avoient des grands talens et des grandes vertus, et s'étoient concilié par leurs soins obligeans pour nous notre affection et notre estime. Mais celui que nous aimions le plus parce que nous en étions aussi le plus aimés était Mr Durand, vieillard très respectable [1] par ses talens, son zele et sa pieté. Cet homme vénérable avait pour nous les sentiments d'un pere, soit parce qu'il avait été Français [2] soit surtout parce qu'il avait un cœur très bon. Ses leçons avoient l'art d'amuser en instruisant. Il y mettait (p. 30) des anedoctes et des traits d'histoire fort divertissans mais honnêtes et qui ne servaient qu'à nous faire mieux rappeller les choses graves et serieuses dont il nous entretenoient. Bref, c'était un digne homme comme peuvent l'attester tous ceux qui l'ont connu, et comme on peut en juger encore par la lecture de ses sermons qui ont peint son ame toute entiere [3]. S'il vit encore au moment que je lui rends ce petit hommage [en juin 1814], puisse-t-il conserver dans son cœur la mémoire de ses anciens eleves, comme la sienne sera inefaçable dans le leur !!

Ceux des étudians français qui apprenoient les langues mortes assistoient aux leçons de Mr *Chavanes* fils [4] à huit heures du matin ; les autres alloient aux leçons de la morale à dix heures ; à celles en theologie à onze ; à celles en rhetorique ou belles lettres à trois heures du soir. Quelques uns [5] assistoient aux leçons qui se donnoient au Colege pour les étudians suisses et piemontais. Moi je n'assistai qu'aux leçons de morale (p. 31), de théologie, et de belles lettres qui se donnoient chez MM. Durand, Levade et Verrai ; je prix aussi dans la suite quelques leçons de géographie, d'arithmétique, de musique et de danse, mais avec peu de succès parce que je les avais commencées avec peu de goût.

[Mon ardeur pour l'étude.] Mes progrès dans mes etudes éclesiastiques n'étoient pas si rapides que je l'aurai désiré ;

---

[1] Durand approchait déjà de soixante-dix ans.

[2] C'était en effet un prosélyte, d'origine normande.

[3] *L'Année Evangélique*, Lausanne, 1792, 9 vol.

[4] Daniel-Etienne-François-César Chavannes (1762-1840), professeur de latin et de grec au séminaire français de 1797 à 1812, puis pasteur. — *(Note de L. Jd.)*

[5] Les plus avancés.

(car il y a dans cette carriere une infinité de ronces qui arretent presque à chaque pas) ; mais du moins puis je dire, en toute vérité, que je faisais tous mes efforts pour avancer en perfection, et qu'hors les heures du repas, du sommeil, des leçons et des sermons le dimanche j'étais toujours à lire, à écrire et à étudier, surtout dans les premieres années. Je fis même des cours et des extraits des sciences que j'étudiai, et j'achetai aussi ceux des seminaristes qui me paraissoient plus clairs et mieux écrits que les miens.

Mon goût particulier pour (p. 32) *la morale et pour l'histoire.*

J'avais extrait et appris par cœur une grande partie de la théologie de Mr Levade et de Mr Secretan [1] ainsi que du cours de grammaire et de littérature de Mr Verrai ; mais la science où je m'appliquai avec le plus de zele était *la morale*. Les principes d'éducation religieuse que j'avais reçus dans mon enfance me faisoient regarder (et non sans raison) cette science comme la plus utile et la plus nécessaire. Sa définition seule qui porte *l'art de bien vivre et de bien mourir, ou l'art d'être vertueux et heureux* le prouve manifestement à tous ceux qui n'ont point un cœur gangrené par des passions vicieuses. Tout ce qui avait rapport aux mœurs et aux différens devoirs de l'homme avait pour moi de charmes. Je l'étudiai avec d'autant plus de zele que j'en trouvai [j'ose le dire] les principes dans mon cœur où tout me disait : « oui, ce n'est qu'en pratiquant telles et telles vertus, et qu'en s'abstenant de tels et tels vices, que l'homme peut assurer son bonheur présent et à venir, comme le prouve encore l'écriture sainte, et l'experience de tous les temps et de tous les lieux ».

(p. 33). J'avais aussi beaucoup de goût pour l'histoire [surtout pour celle des anciens Grecs et Romains]. Ce recit de tant d'evenemens frappans, de tant d'exemples de vice et de vertu, de tant d'actions blamables ou admirables qu'on y trouve et qui fournissent à l'homme de salutaires leçons dans tous les âges, dans tous les sexes et dans tous les etats, ce recit dis-je flattait toujours mon ardeur pour la lecture de ces sortes d'ouvrages,

---

[1] Jean-David Secretan (1761-1822), pasteur, puis professeur de philosophie à l'Académie de Lausanne dès 1794. — *(Note de L. Jd.)*

en même temps qu'il excitait ma curiosité et mon désir d'apprendre. C'est aussi ce qui me fit faire beaucoup d'extraits de l'histoire ancienne de Rollin [1], de la vie des hommes illustres par Plutarque, des elemens de l'histoire universelle par l'abbé Millot [voyez mes répertoires à mon 2e et 3e recueil d'extraits] et de quelques autres que j'ai soigneusement conservés, qui me fournissent souvent de bonnes idées, de bonnes instructions et de bons exemples pour la composition de mes sermons [2].

Je fis aussi avec grand plaisir des extraits de l'histoire eclesiastique [voyez mon cours d'histoire eclesiastique en manuscrit], soit celle que nous faisait parcourir Mr Levade, soit de celle de Mosheim [3] qui me paraissait bien écrite, soit de celle de Turretin qui en contenait un excelent abrégé [4] et que j'ai également conservés. Tous les gens de lettres [5] et particulierement (p. 34) les eclesiastiques ne sauroient, ce me semble, trop s'appliquer à cette etude, pour apprendre a éviter les erreurs et les coupables excès que l'ignorance, le fanatisme, la superstition, l'avarice et l'ambition ont occasionné dans les divers siècles de l'Eglise.

Quelles étoient mes recreations ordinaires.

Les diverses occupations dont je viens de parler et quelques corespondances que j'entretenai avec certaines personnes absorberent tout mon temps durand les trois premieres années de mon séjour à Lausanne. Je prenai cependant quelques recreations, surtout dans la belle saison du printemps et de l'été [6] ; soit en m'allant promener aux environs de Lausanne, qui sont certainement très agréables ; soit en faisant la partie aux cartes avec les dames qui chez je demeurai ; soit en allant passer une partie des vacances à une maison de campagne [Les Troncs [7] à 2 lieues de la ville] avec quelques amis où nous etions bien

---

[1] Charles Rollin († 1741), le pédagogue illustre.

[2] Noter le grand intérêt de ce passage : la « culture générale », *même la plus profane*, c'est à *Lausanne* que Finiels l'a acquise.

[3] Jean-Laurent de Mosheim, le professeur de Goettingue († 1755).

[4] Probablement le *Compendium*, Genève 1734. Il s'agit de Jean-Alphonse.

[5] Les « lettrés » (sens alors courant : nous l'avons plusieurs fois rencontré au cours de nos travaux).

[6] Il était alors exceptionnel que les étudiants du Midi aillent, de Lausanne, en vacances dans leur famille, à cause des frais (lorsque l'un d'entre eux y va, le registre du séminaire le mentionne).

[7] Les Troncs, hameau de la commune de Bottens, sur le chemin de Froideville à Poliez-Pittet. — *(Note de L. Jd.)*

traités a peu de fraix ; soit en faisant de temps en temps quelques petits galas avec certains amis ou condisciples. Sans que cependant rien de tout cela ralentit mon ardeur pour l'étude, et me fit oublier ou perdre de vue le noble (p. 35) devoir que je m'étais imposé de travailler a perfectionner mes faibles connaissances dans tous mes momens de loisir et dans toutes les occasions favorables. Mais au commencement de la 4eme année je me relacha dans mes travaux à cause d'une inclination d'amour que j'eus trop de soin d'entretenir, et dont je parlerai ci-après. Je dois auparavant faire mention de quelques particularités qui precederent cette époque, l'une des plus critiques de ma vie.

Motifs qui m'obligerent à changer de logement.

Le peu de fortune de mes parens, qui ne leur permettait de m'accorder que de faibles secours pour mon entretien à Lausanne, et qui me faisait un besoin pressant de l'économie ; le désir d'habiter sous le même toit avec l'un de mes plus intimes amis (Mr Fort du Vivarés), qui par toutes sortes de bons procédés à mon égard s'était rendu digne de mon plus tendre attachement [1] ; la crainte de prendre de l'amour pour une demoiselle (p. 36)voisine qui ne faisait pas pour moi [2] ; quelques mécontemens que m'avoient donnés un des locataires de la maison que j'habitais, tout cela me détermina à changer de logement. Je quitta neanmoins avec regret les respectables dames Descombes à cause de toutes les bontés qu'elles avoient eu pour moi [dans cette maison Descombes, il n'y avait que des dames, savoir la Mere et trois de ses demoiselles [3]] ; et je fus rester chez Mr Blanc, fournier à la Cité-derrière, où l'on me fournissait le logement et l'etancille pour 18 fr. par mois. Ma depense dans cette nouvelle demeure allait a peine à la somme de 40 fr. par mois en tout [j'y resta environ deux ans], de sorte que je pouvais épargner quelque chose pour mon vetement et autres effets necessaires de la

---

[1] Ce pasteur François Fort (il eut un frère plus jeune et plus sérieux, Pierre), sera chassé du ministère en 1817, après de tristes débats, et ne pourra jamais s'y faire réintégrer (Paris, Arch. Nat., F19 10436, dossier de plaintes).

[2] Ne convenait pas.

[3] Marie-Louise-Henriette Descombes mourut à Lausanne le 4 octobre 1813 à l'âge de 56 ans ; sa sœur Jeanne-Françoise la suivit le 29 novembre 1813, à l'âge de 43 ans (A.C.V., Eb 71/49, p. 446 et 452). Nous ignorons le nom de la troisième. — *(Note de L. Jd.)*

solde que me faisait le Comité, ce que je prisais beaucoup, eu égard au besoin que j'en avais.

Dans mon nouveau logement j'eus occasion de faire connaissance avec deux Messieurs suisses [nommés Lédreman (?) et Réal [1]] qui me rendirent souvent service, l'un pour me preter de l'argent, l'autre pour m'aider à la composition de mes pieces, car il avait été Ministre et n'avait quitté son état que par raison de santé. Leur mort que j'appris quelque temps après mon retour au païs m'affligea beaucoup. Dieu veuille leur avoir rendu abondamment (p. 37) le bien qu'ils m'avaient fait !

Comment j'obtins la direction spirituelle de l'hopital de l'eveché.

Mon ami Fort, ayant fini ses études, subi honorablement ses examens et été consacré au seminaire, voulut avant de s'en retourner chez lui me donner une nouvelle marque de son amitié en me remettant la direction spirituelle qui lui avait été conférée sur l'hopital de l'eveché où se trouvoient quelques personnes infirmes issues d'anciens refugiés français ; ce que j'accepta avec plaisir après en avoir obtenu la permission du vénérable Comité, et d'un nommé Mr Boten [2] qui en était l'inspecteur en chef. Ce poste où j'allais faire un exercice religieux tous les mécredis me valait 56 fr. par an. C'était peu de chose eu égard à la peine qu'il exigeait ; mais on en était amplement dédommagé par l'honneur qu'y était attaché. Car cet emploi n'était donné qu'aux (p. 38) proposans français les plus méritans ; et par la douce satisfaction qu'avoient ces derniers d'exercer leurs talens et leur zele en faveur de quelque pauvres infortunés que la Providence semblait leur avoir confié pour adoucir leur triste sort par des consolations spirituelles. Aussi puis je dire que pour soutenir mon zele à cet égard je n'avais besoin que de consulter mon cœur et d'écouter la voix puissante [de la religion] de l'humanité. J'eus l'honneur de regir cette place jusques à mon départ de Lausanne, et en la quittant je le fis donner à

---

[1] Le premier s'appelait probablement Ledermann, nous ne savons duquel des nombreux porteurs de ce nom à Lausanne à l'époque il s'agit. Quant au second, c'est Jean-François-Samuel Réal, né à Lausanne le 15 octobre 1760 (A.C.V., Eb 71/7, p. 78), étudiant à l'Académie de Lausanne, pasteur en 1785, suspendu pour un an en 1791, puis destitué en 1794 pour ivrognerie incurable. — *(Note de L. Jd.)*

[2] De Bottens (?)

mon ami Perier, autre proposant français qui m'en parut très digne, comme en effet, car j'ai sçu par la suite qu'il s'y était fort bien conduit.

[*Quels étoient mes amis les plus intimes des etudians français.*]

C'est ce Mr Perier, natif de Saumane dans les Cevenes, et actuellement pasteur à Lasale d'Anduze, qui était un de mes meilleurs amis après Mr Fort, avec MM. Girard du Vivarès, Chabrand d'Anduze, [Olive de St Ambrois], Marzials de Meyruieis[1]. Nous étions presque toujours ensemble (p. 39) et c'est avec eux que je faisais toutes mes parties de plaisir depuis que j'avais quitté la maison de Madame Descombes. Nous étions aussi tous logés au meme quartier ; et cette proximité ne faisoit que raffermir les tendres liens qui nous unissoient. La correspondance que j'ai eu l'honneur de soutenir avec quelques uns d'entreux m'a procuré le plaisir d'éprouver ce qu'a dit un grand philosophe [Ciceron] *que l'amitié fondée sur l'estime* [la reconnaissance] *et la vertu est toujours chere, précieuse, et durable* [voyez Discours et Morales, page 73]. Parlons maintenant de mes amours.

Mes amours en Suisse.

Un jour d'été que nous venions de nous baigner du Lac Leman avec mon ami Fort, il nous prit envie en nous en retournant d'entrer dans une maison de campagne, située au Petit Ouchy[2], qui se trouvait sur notre chemin, et de demander en payant une collation au maître (selon l'usage qui se pratique dans plusieurs de ces maisons aux environs de la ville). (p. 40) Nous entrâmes en effet dans celle dont je viens de parler, et la premiere personne qui s'offrit à notre vue en y entrant fut une demoiselle d'une beauté ravissante et telle que je n'avais jamais vu en nature pour l'égaler en graces, en attraits touchans. Sa parure élegante mais modeste, son maintien décent et poli, son regard doux et tendre, ses manieres obligeantes et honnêtes,

---

[1] Tous sont devenus pasteurs. Notices dans *Les Eglises Réformées...* Chabrand et Marzials ont joué un rôle important (sur le plan national).

[2] Maisons entre Ouchy et Lausanne, à la hauteur de l'actuel chemin de l'Elysée. — *(Note de L. Jd.)*

son ton de voix aimable et gracieux, et beaucoup d'autres traits enchanteurs lui pretoient encore mille charmes.

Pour la peindre en deux mots il suffit d'observer que tout ce que les auteurs des romans ont coutume de dire pour embellir le portrait de leurs heroïnes se trouvait peint au naturel dans la personne dont je parle ; et si on croit qu'un reste d'amour me fait exagerer [1] sur ce point j'en appellerai au témoignage de tous ceux qui l'ont connue, en particulier de MM. les pasteurs qui étudiaient pour lors avec moi au Seminaire [fr.] de Lausanne.

(p. 41) Le nom de cette demoiselle était F. M., [2] elle avait encore son pere et sa mere, deux freres et deux sœurs [3], était agée d'environ 20 ans et avait autant d'esprit et de vertu que de beauté et de graces [j'ai appris par la suite qu'elle s'était mariée avec un nommé B. [4] boulanger à Vevay en Suisse, et qu'elle était heureuse, ce qui m'a fait bien du plaisir], sa fortune était médiocre, mais ses qualités phisiques et morales étaient au dessus de tout eloge. On peut en juger encore par deux lettres que m'écrivit de Lausanne mon cousin Carles quand je fus de retour au païs, et que je lui avais demandées pour montrer à mes parens. Ces lettres sont datées l'une du 25 9bre 1800, l'autre du 7 fevrier 1801. On peut les voir dans le paquet des lettres à mon adresse du dit cousin. Revenons à l'impression que fit sur moi la première vue de la demoiselle en question.

A peine eus je fixé un instant mes regards sur elle que je me sentis embrazé d'un nouveau feu ; une emotion soudaine s'empara de tous mes sens ; elle m'ota (p. 42) presque l'usage de la parole, et je crois que si j'avais été seul, je n'aurais pu ni rien dire ni m'en retourner ; mais mon ami, qui connaissait un peu cette demoiselle et sa famille, fit la langue, et obtint sans peine la collation que nous désirions. On nous servit promp-

---

[1] Finiels avait d'abord écrit : « m'aveugle ».

[2] Jeanne-Françoise Maillard, fille de Pierre-David Maillard, de Chesalles sur Oron, vigneron au Petit-Ouchy, et de Jeanne-Elisabeth Corboz, née à Riex le 10 décembre 1777. (A.C.V., Eb 42/3, p. 251).

[3] Dans le recensement de 1799 (A.C.V., Eb 14, Lausanne, Dizaine Rouge, p. 1), Pierre-David Maillard, de Chesalles, est indiqué comme vigneron, de Chesalles, arrivé à Lausanne en 1794, et vivant avec cinq enfants.

[4] Elle épousa à Prilly, le 28 octobre 1802, Jean-Jacques Bonjour, de Blonay, domicilié à Vevey ; elle y mourut à l'âge de 54 ans le 7 août 1832. (A.C.V., Eb 110/3, p. 50, et 1er registre des décès de Vevey, p. 318.) — *(Notes de L. Jd.)*

tement et proprement de bon pain, de la creme, du beure, de fromage, du vin et de tout ce que nous souhaitions. Et qui est ce qui nous servait ? c'était l'objet enchanteur, ou pour mieux dire c'était ma divinité ; comme elle se trouvait pour lors seule à la maison avec sa mere, elle fit les fonctions de la servante, et la maniere dont elle s'en acquitta, le noble désinteressement qu'elle fit paraître quand nous voulûmes lui payer notre ecot, la sage réponse qu'elle me fit lorsque je la pria de me dire si son cœur était libre, ne fit que la rendre encore à mes yeux plus belle et plus charmante. Quelle personne disais-je en moi-même ! quel ange ! quelle divinité ! quelle épouse ! si en ayant les attraits de Venus, elle avait aussi la sagesse (p. 43) de Minerve, et si la beauté de son ame repondait à celle de son corps !

Tout en faisant ces reflexions, j'épiais, je cherchais le moment de l'entretenir dans un tête a tête, de lui ouvrir mon cœur. Enfin, sous pretexte d'une petite indisposition je sortis de la chambre où j'étais en priant la demoiselle de venir me donner une cuillerée d'eau de vie ou de ratafiac, s'ils en avoient, ce qu'elle fit aussitôt, laissant sa mère avec mon ami s'entretenir ensemble. Dès que je me vis seul avec elle, je lui fixai un tendre regard et lui demandai si elle n'avait point quelque bon ami ? elle fit semblant de ne pas m'entendre, mais enfin l'ayant pressée vivement de s'expliquer et de me dire la pure vérité, elle me repondit que *non*, ce qui m'enhardit à lui faire connaître les sentimens qu'elle m'avaient inspiré ; alors elle me fit quoiqu'en peu de mots (p. 44) une replique si sage, si honnête, si respectueuse, si digne en un mot d'une fille bien née et soumise aux volontés des auteurs de ses jours, que, sans me donner un sur espoir, elle ne m'en devint cependant que plus aimable, et je me retira d'un air content, en chantant ce couplet qui vint à ma mémoire :

Le Dieu qui fait que tout respire,
Le Dieu qui range sous ses loix
Et qui soumet à son empire
Bergers, héros, sages et Rois,
L'Amour : par un trait tout de flamme
Vient de s'emparer de mon ame.
Ce superbe et charmant vainqueur
S'est rendu maître de mon cœur (bis).

Je n'entrerai pas ici dans le détail de tout ce qu'il me falut dire ou faire pour gagner le cœur de cette demoiselle et obtenir le consentement de ses parens pour nous marier ; car cela me menerait trop loin. Qu'il suffise à mes lecteurs de savoir que je parvins à mon but sur cela, non cependant sans beaucoup de peine, car on élevait de grandes difficultés, et sur l'éloignement où l'on serait pas là les uns (p. 45) des autres, et sur la crainte que je ne fus du caractere de tant d'autres Français inconstans et trompeurs ; et sur celle plus specieuse encore que mes parens ne voulussent point approuver mes vœux ; et sur celle enfin de ne pouvoir moi même trouver une Eglise capable de me satisfaire [1], etc., etc., etc. Mais enfin j'obtins ce que je pouvais raisonnablement souhaiter de mon amie et de sa famille, heureux si un tendre hymen avait pu couronner mes vœux et mes espérances ! ou plutôt heureux si, prévoyant tous les maux que cet amour m'a causés, j'avais eu la sagesse de me soustraire à temps à ses chaines et d'en étouffer les premiers feux ! mais quand on est jeune et sans experience, quand on se trouve seul lancé sur la mer orageuse du monde [sans pilote et sans gouvernail] il est bien difficile d'en éviter tous les ecueils. Poursuivons neanmoins ce qu'il y eut de plus digne de remarque dans (p. 46) cette histoire de mes premieres amours, dont j'ai cru devoir rapporter ici un abregé pour l'instruction de mes enfans, et pour celle des jeunes gens [qui pourroient se trouver dans le cas où je me suis trouvé].

[*Les peines de l'amour.*]

Dès que l'amour se fut emparé de mon cœur, et que je crus pouvoir me flatter de quelque espoir à l'egard de celle que j'adorai, je ne fus plus le même. Mes affections, mes goûts, mes penchans, tout changea. Je n'étais a proprement parler qu'un esclave, et un esclave qui ne jouit d'aucun doux repos, d'aucune vraie

---

[1] Le peu brillant état des Eglises de France est évoqué dans nos *Eglises Réformées...*, p. 33-45 (l'un des « anciens » de Finiels à Lausanne, Martin, avait dû renoncer au ministère pastoral, faute d'Eglise à desservir). Probablement l'exagérait-on encore à Lausanne.

paix ; car ici je dois avouer à ma honte que je faisais la triste expérience de ce qu'a dit un poëte :

Que l'homme est sot et ridicule
Quand l'amour vient s'en emparer.
D'abord il craint, il dissimule,
Ne fait longtemps que soupirer.
S'il ose enfin se déclarer
On s'irrite, on fait l'inhumaine ;
N'importe, il veut perseverer.
Que de soins, de soucis et de peines !

Je sentais moi même la rigeur de mes fers et ne pouvais m'en dégager, ce qui me fit faire un jour cet impromptu devant mon amie [1] :

Dieu ! que l'on est à plaindre,
Lorsque trop sensible à l'amour,
L'on en ressent les traits et les atteintes,
(p. 47) Qui viennent tour à tour
Troubler votre repos,
Vous donner des soucis qui rongent jusqu'aux os.
Pour la 1re fois je ressens dans mon âme
De ce feu devorant l'ardente et vive flamme ;
Et si tu ne le calmes en partageant mon sort,
Ma charmante F. [2] je n'attends que la mort.

[Mais comment s'en défendre, elle était si belle, si vertueuse].

Ce qu'il y avait encore de bien déplorable dans cet amour, c'était de me faire négliger mes études, je n'avais plus ce zele, cette ardeur pour le travail de mon état qui me faisait auparavant lever de grand matin, coucher très tard et regretter un seul moment perdu. Je ne faisais mes taches ordinaires que de nuit ou la veille du jour que je devais les rendre. Il est vrai que j'avais déjà acquis pour lors quelques connaissances, et que même l'amour me servait quelquefois d'aiguillon pour bien faire quand je croyais que cela viendrait aux oreilles de mon amie, ou quand elle m'y exhortait, comme en effet elle faisait souvent, mais

---

[1] Première « pièce de vers » dont Finiels s'avoue l'auteur, dans ses *Souvenirs*. Bon nombre suivent.

[2] Il faut probablement lire ici « Fanchon », le prénom de la jeune fille était Françoise.

j'étais forcé de sentir que, si (p. 48) mon cœur était libre, je ferai mieux, et d'éprouver ce qu'a dit un autre poëte :

Que ne peut le sexe adoré !
Nous périssons bon gré mal gré,
Lorsque ce demon nous possede.
Notre cœur, notre ame en depend,
Honneur, etude, tout y cede :
L'age vient et l'on s'en repent.

Mais en me rappelant ces vers qui auraient du me faire rougir de ma faiblesse je me rappelai aussitôt ces autres qui en était le contrepoids :

Un amour fondé sur l'estime,
Qui par un pouvoir legitime
D'aucun remord n'est combatu,
Quelle que soit sa violence,
Par sa rare perseverance,
Est mis au rang de la vertu.

En vain je lisais de beaux livres de morale [et de religion], et en particulier les Avantures de Telemaque pour tacher de me guerir de la passion démesurée de l'amour, ma nouvelle Eucharis triomphait toujours dans mon cœur sur les conseils de la raison et de la sagesse, il m'aurait falu un autre Mentor (p. 49) pour m'arracher à l'ile perfide de Calypso et j'etais toujours livré à moi même.

Il est vrai encore que l'objet de mes amours n'était pas indigne de moi. Sa famille, sa fortune, ses mœurs, ses sentimens pouvaient à tous égards rivaliser avec les miens. Je dis plus, au cœur tendre et aux graces de la Nimphe Eucharis, elle joignait le merite et les vertus de la princesse Antiope ; *j'aimai et j'étais aimé d'une maniere honnête et pure* ; mais ma tranquilité, et l'honneur de l'état où j'aspirai en souffrait ; et mes chaines pour être légitimes n'en étaient pas moins honteuses, car :

L'amour par ses indignes feux
Nous ote l'avantage heureux
Qu'ici bas la raison nous donne ;
Et pour s'en venger à son tour,
La raison toujours empoisonne
Les plus doux momens de l'amour.

Apprenez donc ici, ô mes enfans ! et vous jeunes gens entre les mains (p. 50) de qui cet écrit poura tomber, apprenez, dis je, à éviter l'amour quand votre état vous en fera un devoir sacré, et le meilleur moyen pour l'éviter c'est de fuir les occasions qui l'entretiennent, et les objets qui le font naître.

Vous voyez mes regrets, soyez sages,
Qu'un ami tel que je le suis
Ne m'imprima-t-il a votre âge
Ce que je vous conseille aujourd'hui !
Opposés vous au mal dans les premiers accès.
Le remede souvent se donne sans succès,
Quand tristement accrus par des remises vaines,
Des feux contagieux ont embrazé vos veines.

L'amour, a dit un autre poëte (Moliere dans Melicerte) :

L'amour aux jeunes cœurs
Se présente toujours entouré de douceurs.
D'abort il n'offre aux yeux que choses agréables ;
Mais il traîne après lui de troubles effroyables,
Et si tu veux passer tes jours dans quelque paix,
Toujours comme d'un mal defent toi de ses traits.

[Voyez aussi Levizac [1], v. 3, page 183].

Oui, comme je l'ai dit plus haut, je n'étais qu'un esclave du cruel Cupidon, l'amour dominait tout mon être, toutes mes pensées, toutes mes affections : je ne voyais ou ne croyais voir et entendre (p. 51) partout que mon amie, et comme dit La Fontaine dans la fable de Tircis et Amaranthe :

Se mire-t-on auprès d'un rivage ?
Ce n'est pas soi qu'on voit, on ne voit qu'une image,
Qui sans cesse revient et qui suit en tous lieux ;
Pour tout le reste on est sans yeux.

Voilà en effet ce que j'étais. L'image de mon amie m'occupait tout entier. Partout je croyais la voir et l'entendre [2].

En sorte que, pour soulager mon cœur, je lui écrivis un jour une lettre dans laquelle je rapporta ces vers d'Hypolite

---

[1] Il s'agit d'un recueil de citations littéraires ; voir plus bas, p. 52 du ms.
[2] Finiels a rayé, après cette phrase, un passage où il faisait une citation du *Télémaque*.

à Aricie qui avait un parfait accord avec mes sentimens, et qu'on trouve dans la tragédie de Phedre par Racine (p. 52) [voyez aussi la litterature de M. Levizac, v. 3, p. 238] :

Depuis plus de six mois honteux, désespéré
Portant partout le trait dont je suis déchiré,
Contre vous, contre moi vainement je m'éprouve.
Présente je vous suis, absente je vous trouve ;
Jusqu'au fond des forets votre image me suit.
La lumiere du jour, les ombres de la nuit,
Tout retrace a mes yeux les charmes que j'honore,
Tout vous livre a l'envi un cœur qui vous adore.

J'eus cependant un jour, et peu après avoir fait la connaissance de mon amie, assez de prudence pour me dire a moi-même : avant [d'aller plus loin], de t'enfoncer plus loin dans les liens qui t'enchainent, interoge quelques personnes [de la France] [1] qui puissent te donner de justes renseignemens sur celle que tu aimes, et si leur rapport n'est pas honorable pour elle, tu t'efforceras de rompre sans délai les liens qui t'y attachent. C'est dans cette vue que je fus, tout en me promenant, visiter les maisons voisines de la sienne, je fis adroitement venir le tour d'en parler, mais comme si tout avait été d'intelligence avec l'amour, on m'en rendit partout les témoignages les plus flatteurs, ce qui ne fit (p. 53) qu'enflammer le feu qui me brulait déja.

J'allais voir mon amie aussi souvent qu'il m'était possible, et quand je ne pouvais avoir ce plaisir, je cherchai à m'en dédommager par des lettres tendres et passionnées que je lui écrivais, dans lesquelles j'aimai d'insérer des vers amoureux qui avoient un grand rapport avec nos sentimens. Elle m'y faisait reponse. Nos lettres nous parvenaient toujours surement par les sages precautions que nous avions pris pour cela, et c'est ainsi que nous continuames nos amours jusqu'au moment de mon départ de Lausanne [Voici quelques uns des susdits vers [2]].

Le soir dans la belle saison, j'allais avec quelques amis jouer des serenades sous sa fenêtre. Je lui chantais des tendres

---

[1] Lapsus? (du Pays de Vaud?).
[2] Ne sont pas dans le ms. tel qu'il est conservé.

couplets, de belles romances, de jolies arietes toujours analogues a notre etat. Je lui chantais souvent celle qui commence par ces vers :

p. 54) Daigne ecouter l'amant fidele et tendre,
Qui vient encor te parler de ses feux,
Et s'il ne peut ni te voir, ni t'entendre,
En le chantant il est moins malheureux (bis).

Et celle-ci :

Te bien aimer, ô ma charmante mie,
Est pour toujours le charme de mon cœur ;
Et désormais tout m'attache à la vie
Si mon amour suffit à ton bonheur (bis).

[*Obstacles qui s'opposerent à mes susdites amours.*]

De temps en temps nous fumes troublés dans nos amours par les mauvaises langues, qui lançoient sur nous le venin de la calomnie ; d'autrefois nous étions en bute aux traits malins de quelques envieux et de quelques jaloux, dont les coups étaient d'autant plus redoutables que nous avions beaucoup de peine à découvrir d'où ils venoient ; mais le plus rude assaut que nous eûmes à soutenir fut de la part de deux membres du Comité, qui faussement prevenus sur nos liaisons firent tous leurs efforts pour les rompre. Ils userent surtout de beaucoup de menaces, mais forts de notre innocence et de la pureté de nos intentions nous (p. 55) laissames ces MM. exhaler toute leur bile noire. Ils parvinrent cependant par leur credit à me faire accelerer mon départ de Lausanne [1], et n'eurent que trop le pouvoir de m'empecher d'y retourner pour realiser mes vœux au sujet de mes amours, comme je l'ai appri par la suite.

Ce qui me faisait aussi de la peine étoit de voir mes parens dans la même opposition. Les faux rapports que quelques malintentionnés leur avoient fait de moi et de mon amie leur avoient fait croire que celle ci n'était pas digne d'entrer dans notre alliance, d'autant plus que l'on croit toujours le mal plutôt que le bien, mais j'espérais pouvoir les détromper quand je serai de retour au païs. Vain espoir ! La Providence, qui ne veut

[1] Finiels déguise ainsi pudiquement sa mise à la porte de l'établissement de Lausanne — que le registre du Comité atteste. Voir ci-dessus, p. 47.

pas que l'homme jouisse d'un parfait bonheur sur la terre, n'a pas permis que j'unisse mon sort avec celle que je croyais me rendre pleinement heureux.

(p. 56) *Disons encore un mot des transports amoureux que j'éprouva lors de mon départ de Lausanne, et des causes qui amenèrent ensuite la rupture entière de mes amours avec Mlle M. C'est par là que je terminerai cette histoire* [1].

Après avoir fait tous les préparatifs nécessaires à mon départ, je m'occupa à composer un petit ouvrage en vers intitulé : *l'empire de l'amour représenté en tragédie,* dans lequel j'exposai tout ce qui s'était passé de plus remarquable relativement à mes amours avec la susdite demoiselle et dont je suis faché de n'avoir point gardé une copie. Je dédia et remis cet ouvrage à mon amie, et lui fis présent de quelques bons livres de pieté ainsi que de mon portrait [medaillon], que je mis dans un billet avec ces mots : *c'est la vive image d'un cœur qui sait aimer.*

Deux jours avant mon départ [qui eut lieu en avril 1800], je fus chez tous mes amis de Lausanne et des environs pour leur faire mes adieux. Nous ne pûmes nous separer sans verser bien de larmes, la plupart m'embrasserent en pleurant et en m'accompagnant de leurs vœux les plus ardens, entr'autres Mr le professeur Durand, à qui tous les étudians français donnaient l'etiquete de (p. 57) *bon homme.* [Mes regrets d'amour en partant de la Suisse [2]]. Le lendemain je passa presque toute la journée chez mon amie. Il me serait impossible de retracer ici tout ce que nous nous dimes l'un à l'autre de tendre et de touchant. Le soir trois de mes amis du seminaire [Perrier, Marion, et Chabrand] vinrent nous jouer quelques airs tirés de quelques belles romances ; pour faire diversion à notre douleur, ils m'invitèrent à chanter moi même, et aussitôt rappellant à ma mémoire les beaux vers d'Iphis à son amie Camille, je chanta avec beaucoup d'émotion ce rondeau en regardant mon amie

Quand je songe au moment qui va nous séparer,
L'amour n'a plus pour moi de charmes ;

---

[1] Sous-titre de Finiels (n'est pas souligné comme les précédents ; mais la disposition dans le ms. est bien celle d'un sous-titre).

[2] Rajouté en marge, comme tout ce que nous avons placé entre []. L'émotion de Finiels semble avoir, dans ces pages, rejailli sur la disposition de son ms. (cf. la note 1).

Je voudrais, belle Iris, ne vous pas adorer.
Et quoique j'aime en vous la cause de mes larmes
L'amour n'a plus pour moi de charmes
Quand je songe au moment qui va nous séparer.

Mon amie ne repondit à ces tendres paroles que par ses pleurs, et en me repetant au milieu de ses sanglots et de ses soupirs : *je t'aimerai toujours*. J'eus mille peines à m'arracher de ses bras et de ceux de ses chers parens, qui étoient présens, il semblait qu'un noir pressentiment augmentait notre tristesse, et nous avertit que cet adieu (p. 58) serait un adieu éternel.

Mes amis, qui étoient venus pour égayer ma douleur, me prirent et me menerent chez un traiteur pour tacher par un bon gala d'adoucir mes regrets, mais il me fut impossible de replacer la joie dans mon cœur. J'affectai un air gay que je n'avais point. Le lendemain ils voulurent m'accompagner jusqu'à Morges, et nous nous quittames après nous être renouvellés les plus belles protestations d'amitié avec la promesse de nous donner souvent de nouvelles les uns des autres, et de nous communiquer tout ce qui pourrait nous intéresser.

Arrivé chez moi [1], je ne manqua pas de faire valoir à mes parens tout ce qui pouvait me justifier dans leur esprit au sujet de mes susdites amours : mes discours souvent repetés à cet egard ; les lettres de mon cousin Carles dont j'ai parlé plus haut [page 41] et qui rendoit un temoignage bien honorable de mon amie & de ses parens [sa famille] ; celles même de cette derniere que je leur communiquai et qui ne respirait partout qu'un amour aussi vertueux que tendre ; tout cela les fit revenir des fausses preventions qu'on leur avait inspiré et les disposa à approuver mes vœux en (p. 59) attendant que je pus les réaliser pleinement.

[*Causes qui firent rompre mon mariage avec Mlle F. M.*]

Mais hélas ! qu'on est souvent malheureux quand on est pauvre ! Comme je n'avais point d'argent pour faire le voyage de la Suisse, que mes parens n'en avoient pas non plus ou ne vouloient point se gener pour m'en procurer, je fus obligé d'ajourner ce voyage, et ce fut une des premières causes qui

[1] Finiels a quitté Lausanne le 13 avril 1800, est arrivé à Mandagout (Gard), près du Vigan, son village natal, le 26 (p. 67 du ms.).

firent rompre le mariage projetté. Mon amie, ne me voyant point revenir à l'époque que je lui avais promis, commença à craindre mon inconstance malgré toutes les assurances que je lui donnai dans mes lettres d'un amour et d'une fidelité inviolable. Des faux amis d'elle et de moi se plurent malignement à augmenter ses craintes par des faux rapports, par toute sorte d'indignes manœuvres, ce qui l'obligea à m'écrire un jour une lettre dans laquelle, après m'avoir fait de tendres reproches sur ma prétendue infidelité, elle me disait que si je ne me souciais plus d'elle (p. 60), je pouvais la laisser, quelle me dégageait de toutes mes promesses et me rendait une pleine liberté.

Cette lettre où je n'aurai du voir qu'un amour jaloux, pur et délicat, m'offensa. Je crus y voir qu'elle était la premiere à ne plus vouloir de moi ; je lui fis une réponse un peu piquante qui, loin d'adoucir le mal quelle aprehendait, ne servit qu'à l'agraver d'avantage.

Nous serions cependant parvenus sans doute à nous reconcilier, à nous entendre, à accomplir nos projets, si la malignité humaine n'eût fait jouer mille ressorts pour les rompre ; mais nos ennemis communs mirent en œuvre tant de moyens infernaux, ils livrèrent tant d'assauts à notre constance, qu'enfin ils l'ébranlerent et je fus même le premier à me laisser vaincre. Ici par exemple on nous faisait voir des lettres supposées ou falsifiées comme venant des lieux qu'habitoient l'objet de notre amour, et qui en parlait d'une manière peu favorable ; là on interceptait nos lettres où l'on y inclusait (p. 61) à notre insçu des feuilles remplies de mensonges et d'impostures. Ici encore c'étoient de nos parens même qui, par avarice ou par fausse tendresse, s'oposoient ouvertement à nos desseins, ou les traversoient sourdement. Là c'étoit des personnes jalousés et interessées qui, désirant nous faire marier avec un autre, semoient adroitement de faux bruits, tantôt pour nous indisposer l'un contre l'autre, tantôt pour faire briller le mérite de celui ou de celle qu'on aurait voulu nous faire epouzer. Bref on ne parvint que trop à nous aigrir, à nous faire renoncer au projet de notre mariage.

Au milieu du chagrin profond que me causait la pretendue infidelité de ma belle, je cherchai à me distraire, à soulager ma douleur près de quelqu'autre beauté qui peut me faire oublier

la premiere. Je ne tarda pas a faire la conquête d'une qui me parut assez digne de moi. C'est dans ces entrefaites qu'écrivant à un (p. 62) de mes amis de Lausanne je mis dans sa lettre un petit billet en vers pour la demoiselle M., où après m'être plaint de son prétendu changement je disais :

A moi pour me soustraire
Au pénible regret
Qu'une amante trop chère
M'aurait fait éprouvé ;
J'ai fait une autre amie
Dont je suis assuré,
Et cela pour la vie,
De sa fidélité.
Cependant o F^te^ [1]
Bien loin de redouté
La fureur et la haine
De l'amant que tu as trompé,
Rassure toi sur sa clemence,
Sur la bonté de son cœur,
Il ne connait d'autre vengeance
Que celle de ton bonheur (bis).

[*Regrets de mon amie sur la rupture de notre mariage.*]

Cette autre infidélité de ma part, et mieux fondée que celle dont je me plaignais, ces tendres reproches et d'autant plus amers qu'ils etoient injustes, d'autres nouvelles de cette nature, qu'on lui avoient même un peu exagerées, jetterent (p. 63) (comme on me l'apprit ensuite) cette trop sensible et malheureuse demoiselle dans une affreuse consternation. Elle ne faisait que pleurer, que gémir, que déplorer le malheur de m'avoir, disait elle, trop aimé quoiqu'elle m'eût aimé sans crime. C'est ce qui l'engagea a remettre aussi un billet à mon susdit ami, quelle pensait bien qu'il me ferait parvenir, et dans lequel se trouvait ces vers qui exprimoient si bien ses regrets touchans :

Lorsque par des douces tendresses
Votre ami sçut gagner ma foi,
Je le croyais par les promesses,
Tendre, fidèle et constant comme moi.

---

[1] Comment lire cette abréviation ? Il s'agit apparemment du nom plus ou moins modifié de F. M. : Fanchette ?

Mais hélàs ! le cruel me quitte...
Moi qui ne vivais que pour lui...
Je l'aimai tant avant sa fuite !
Je l'aime encor tant aujourd'hui !
Dans quelque sejour qu'il habite
Mon cœur est toujours avec lui...
Un autre objet poura lui plaire,
Et mériter sa foi,
Mais je défie l'amour même
De l'aimer jamais comme moi (bis)

[Voyez aussi la Bibliothèque du père de famille, v. 4, page 25 de la 1re partie. Levizac v. 3 page 175].

(p. 64). Ma dernière lettre, le billet précité que lui avait remis mon ami, et tout ce quelle avait appris a mon sujet, l'avait déjà plongée comme je l'ai dit dans un profond abattement et pour ainsi dire dans une mortelle douleur ; mais ce fut bien pire comme on peut penser quand elle eut appris que j'étais marié [1]. Elle s'était toujours flattée jusques là de mon retour. Elle n'avait pu se persuader entierement qu'un amant qui lui avait paru, disait elle, si honnête, si vertueux, si digne de sa tendresse et qui lui avoit promis, juré mille fois un amour éternel, une fidélité à toute épreuve, en vint a oublier de la sorte ses promesses et ses sermens ; mais quand elle se vit déçûe de tout espoir à cet égard, sa douleur, ses regrets, son desespoir furent à leur comble. Personne, ma t on dit depuis, ne pouvait la consoler : elle faillit en perdre la tête, on fut même obligé de la faire voyager, et de lui procurer tous les amusamens qui pouvoient l'egayer, la distraire (p. 65), et ce ne fut qu'au bout de quelques mois qu'elle put reprendre un peu de calme et de raison. [2]

[*Les miens pour le même sujet.*]

Lorsque j'eus appris par des rapports fideles tout ce que cette tendre amante avait éprouvé pour l'amour de moi, j'en

---

[1] Finiels se maria le 20 avril 1802 (p. 121 du ms.), deux ans après son retour de Lausanne.

[2] Finiels semble s'être exagéré la profondeur et la durée du chagrin de Françoise Maillard ; elle s'est mariée le 28 octobre 1802 déjà, et comme son premier enfant est né à Vevey le 22 avril 1803 (A.C.V., Eb 132/11, p. 32), on voit que trois mois après le mariage de Finiels elle était déjà bien en train de se laisser consoler par Jean-Jaques Bonjour. — *(Note de L. Jd.)*

fus à mon tour pénétré d'un cuisant regret. Le recit qu'on m'en fit me perça le cœur, et quoique l'epouse que le ciel m'avait donné fut digne à tous égards de mon plus tendre attachement, j'avais un mortel chagrin de m'être marié sitôt, d'avoir été trop credule sur ce qu'on m'avait dit au desavantage de mon ancienne amie, que j'aurai du assés connaître pour m'y fier pleinement.

Pour calmer mes chagrins et mes regrets, je cherchais le plus souvent des remedes et des consolations dans ce qui ne servait même qu'a les augmenter, je veux dire dans la lecture des lettres de cette tendre amie, que j'aurai du bruler, et dans le souvenir de ses aimables qualités que j'aurai du chercher à banir entierement de mon (p. 66) esprit, car comme la dit quelqu'un :

Une lettre agréable et chèrement gardée
Ne sert qu'a réveiller une funeste idée ;
Livrés au feu les traits qui sçurent vous toucher,
Faites que votre amour y trouve son bucher.

J'aurai du en effet suivre ce conseil, mais je n'en avais ni la force, ni la volonté ; ce n'a été qu'à la longue et par des sages reflexions, par le secours de la grace divine et par des lumieres plus saines sur l'art de combatre et de vaincre de fortes inclinations, que j'ai pu parvenir à moderer la douleur et le regret que m'avait causé la perte d'une trop chere amante. Cependant, *comme d'un tendre et legitime amour le souvenir est doux,* et que les premieres amours sont toujours les plus fortes, je ne puis jamais me rappeller le souvenir de mon ancienne amie sans emotion, et sans repeter avec attandrissement ce couplet d'un regret d'amour :

O jours digne d'envie !
Je ne vous verrai plus !
Au printemps de ma vie,
Vous êtes disparus.
Félicité passée
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai je, en te perdant, perdu le souvenir !
Félicité passée (bis).